

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 15 (2000)
Heft: 6

Artikel: Archives, bibliothèques, documentation ... convergences et questions d'identité
Autor: Burgy, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES, BIBLIOTHÈQUES, DOCUMENTATION... ...CONVERGENCES ET QUESTIONS D'IDENTITÉ

par François Burgy, Haute Ecole de gestion, Genève

L'histoire des archives, des bibliothèques et de la documentation a été longtemps parallèle; elles se côtoyaient mais ne se rejoignaient pas. Bibliothèques et archives sont pourtant nées conjointement, très vite après l'invention de l'écriture, dans les palais des monarques de Sumer et de Babylone. Elles sont le plus souvent clairement distinguées, les bibliothèques rassemblant les tablettes d'argile par sujets, comme source d'information sur le monde, les archives les regroupant par compétences, pour constituer à l'usage du souverain un outil indispensable à la bonne marche de l'Etat.

La documentation est apparue dans l'entre-deux-guerres de ce siècle, si l'on prend comme date de sa naissance celle de la publication du fameux *Traité de documentation* de Paul Otlet¹ (1934), après une longue gestation, de l'union de la bibliographie érudite et de l'utopie universaliste de la fin du XIX^e siècle. La

documentation n'ambitionnait-elle pas, en effet, à l'origine, de répertorier l'ensemble de la littérature publiée dans le monde entier depuis l'invention de l'imprimerie, et de la mettre à disposition de tous? La documentation manifeste un goût précoce des techniques nouvelles et des outils élaborés, d'abord la photographie, les langages d'indexation, avant de s'épanouir au contact de l'informatique.

LES FONCTIONS ARCHIVES, BIBLIOTHÈQUE ET DOCUMENTATION

Pour mieux cerner l'identité de chacun, plutôt que de se référer aux institutions ou aux professions, il faut s'efforcer de déterminer les caractéristiques des *fonctions* recouvertes respectivement par les termes archives, bibliothèques et documentation. Par *fonction*, on entend les rôles spécifiques que jouent, à l'égard de la société, archives, bibliothèque et documentation, dans la mise à disposition de l'information.

Il convient en effet de souligner combien les institutions, malgré leurs dénominations officielles d'archives, de bibliothèques, de centres de documentation, remplissent fréquemment deux voire les trois fonctions: nombre de bibliothèques et de centres de documentation gèrent des archives littéraires ou scientifiques. Les services d'archives, de leur côté, comprennent en général une bibliothèque et de la documentation destinées à répondre aux besoins des employés comme des utilisateurs, et les fonds qu'ils conservent peuvent également inclure bibliothèque ou documentation si celles-ci sont organiquement liées aux dossiers d'archives. Aucune institution ne peut donc prétendre à une quelconque «pureté» fonctionnelle.

La *fonction archives* peut être décomposée en deux éléments: il s'agit dans un premier temps de contribuer à assurer le

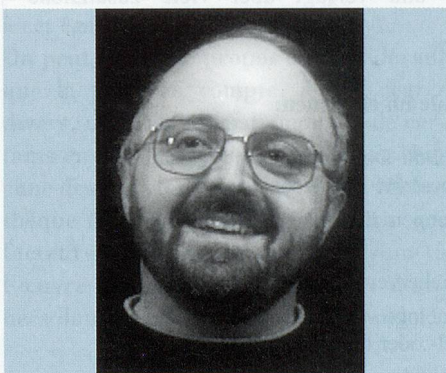
bon fonctionnement des institutions ou des entreprises par une gestion rationnelle des dossiers actifs, puis dans un second temps de préserver les informations sur le passé, à la fois pour permettre un contrôle *a posteriori* des activités des autorités et des administrations par les citoyens, et plus généralement pour rendre possible l'étude de ce passé.

Pour accomplir au mieux cette fonction, les archivistes ont développé des méthodes et des outils, tels les calendriers de conservation, qui sont orientés en priorité vers la gestion de processus documentaires de longue durée. C'est tout au long du processus de l'archivage, qui commence avant même la création du document et se poursuit jusqu'à une destruction ou à une conservation l'une comme l'autre définitives, que la conservation et la transmission de l'information doivent être assurées.

La *fonction documentation*, pour sa part, consiste à assurer la diffusion de l'information la plus récente et la plus pertinente dans un contexte donné, le plus souvent caractérisé par un haut degré de spécialisation, souvent dans les domaines scientifique et technique ou commercial et financier. La documentation peut cependant prendre aussi la forme d'une couverture encyclopédique de l'information, en particulier dans les médias.

Les méthodes et les outils des documentalistes, tels les langages documentaires ou les stratégies de recherche en réseaux, sont conçus avant tout pour le repérage et la fourniture de l'information à l'utilisateur, ce que rend parfaitement l'expression anglaise *information retrieval*, qui à mon sens caractérise le mieux l'activité des documentalistes.

La *fonction bibliothèque*, parce qu'elle recouvre des réalités très différentes, est plus délicate à caractériser. Elle inclut aussi bien la diffusion de la connaissance à tous les niveaux, de l'école maternelle aux plus hauts degrés de la recherche,



FRANÇOIS BURGY

Après une formation d'historien, de bibliothécaire et d'archiviste, il a été archiviste du Conseil oecuménique des Eglises. Il enseigne depuis 1993 à l'E.S.I.D., devenue entre-temps le Département Information et documentation de la Haute Ecole de gestion (HEG) de Genève, où il est responsable de la partie archivistique de la formation.

que l'offre de l'information comme plaisir, que ce plaisir tienne de la jouissance esthétique ou du délassement des loisirs. On peut enfin remarquer qu'elle comprend également une dimension sociale particulière par la promotion de la lecture auprès des personnes qui peinent à accéder à l'écrit et à l'imprimé.

La fonction bibliothèque a de son côté généré des méthodes et des instruments orientés vers l'identification des documents, tels les grands systèmes catalographiques, et vers les multiples formes du service au public, tant le libre accès des utilisateurs aux collections que les animations qui visent à faire des bibliothèques des lieux de vie sociale.

DU CÔTÉ DES PRINCIPES: PROVENANCE ET PERTINENCE

Revenons au monde des archives pour en rappeler une notion essentielle, qui sert de base à toute la fonction archives et lui donne une identité très affirmée: le mode de constitution organique des archives. Les archives ont en effet la caractéristique de rassembler et de traiter des en-

sembles documentaires constitués organiquement par une personne physique ou morale dans l'exercice normal de son travail, ce qu'on appelle des fonds, alors que les collections des bibliothèques et des centres de documentation sont constituées en fonction de l'adéquation des sujets traités par les documents avec les besoins des utilisateurs.

On dit ainsi que l'archivistique est fondée sur le principe de provenance, et la bibliothéconomie et la documentation – en tant que discipline – le sont sur le principe de pertinence.

Cette différence entre nos disciplines implique une différence dans la démarche des professionnels qui exercent l'une ou l'autre fonction. Alors que bibliothécaires et documentalistes donnent, dans la constitution et la gestion de leurs collections, la priorité aux besoins de leurs utilisateurs, les archivistes s'efforcent d'abord de comprendre et de préserver le contexte dont leurs fonds sont issus. Les besoins des utilisateurs des archives ne sont pas pour autant relégués au rang de question de détail; ils sont pris en compte immédiatement, dès lors que le contexte a été dûment préservé.

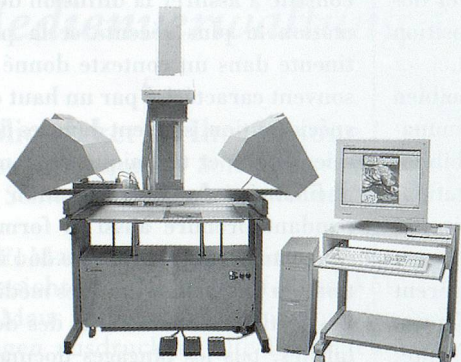
VALEUR STRATÉGIQUE ET VALEUR PATRIMONIALE DE L'INFORMATION

Si nous cherchons d'autres éléments qui affirment l'identité propre de chaque fonction, nous pouvons nous pencher sur la place qu'attribuent archives, bibliothèques et documentation à la valeur stratégique et à la valeur patrimoniale de l'information.

A première vue, c'est la fonction archives qui prend en charge la valeur patrimoniale, tandis que la fonction documentation a plus directement affaire à la valeur stratégique. La fonction bibliothèque occupe quant à elle une sorte position moyenne: l'offre d'information de valeur stratégique ou de valeur patrimoniale dépend largement de la mission de chaque institution, comme lorsqu'elle inclut la responsabilité de gérer un dépôt légal ou toute autre collection patrimoniale, manuscrits, affiches, estampes, photographies etc.

La réalité professionnelle va toutefois au-delà de cette vision trop schématique. Les archives sont aussi, et de façon

|r/f/s| art of microfilm magic scanning



Mit 24 bit voll in die Farbe geht der Grossformatscanner **Omniscan 6000 Color** bei Vorlagen bis DIN A1. In weniger als neun Sekunden ist die Vorlage von der CCD-Zeile mit 5000 Pixel farbgetreu erfasst: Die Auflösung variiert bezogen auf das Original von 600 dpi bei DIN A4 bis 200 dpi bei A1.

Wir haben die professionellen Produktionsscanner, die sie brauchen.

|r/f/s| Mikrofilm AG
Hinterbergstrasse 15
6300 Cham

Tel: 041 741 66 77
Fax: 041 741 30 48
E-Mail: rfs@frik.ch
Internet: www.frik.ch

INOVAR 6.0

INOVAR 6.0 ist der Nachfolger des in vielen Archiven bewährten Programms ARCHIVAR 5.1+. Es wurde den gestiegenen Anforderungen und den verbesserten technischen Voraussetzungen angepasst und verfügt über viele zusätzliche Funktionen.

Die Leistungsmerkmale im einzelnen:

- Neue Oberfläche mit Pull-Down-Menüs und gestaffelten Dialogboxen für verbesserte Übersicht
- Beliebig viele Abteilungen direkt aus dem Eingangsmenü anwählbar
- Optimierte Hauptspeicherverwaltung
- Schnittstelle für Bildablage von Dokumenten und Objekten auf Wechsel- oder optischer Platte
- Datenschutz über Cryptobox, Passwort, vier Berechtigungs-ebenen für Anwenderstatus
- Netzwerkversion

Vertrieb und Betreuung durch:

EBERLE AG
Büro für Geschichte, Archiv und Verwaltung
Dietschwil
9533 Kirchberg
Tel. 071/931 22 21
Fax 071/931 30 30

	<i>archives</i>	<i>documentation</i>	<i>bibliothèques</i>
<i>fonction</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ gestion des dossiers actifs ◆ contrôle de l'action politique, connaissance du passé 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ diffusion de l'information la plus récente et la plus pertinente 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ diffusion de la connaissance ◆ lecture plaisir ◆ promotion de la lecture
<i>méthodes et outils</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ processus documentaires de longue durée 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ information retrieval 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ identification des documents ◆ service au public
<i>principe</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ principe de provenance ◆ priorité à la préservation du contexte 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ principe de pertinence ◆ priorité aux besoins des utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ principe de pertinence ◆ priorité aux besoins des utilisateurs
<i>valeur stratégique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ valeur stratégique à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ valeur stratégique immédiate 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ présente dans certains cas
<i>valeur patrimoniale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ mission patrimoniale essentielle 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ récente dans certaines institutions 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ traditionnelle dans certaines institutions

somme toute traditionnelle, si l'on songe que dans l'histoire leur premier rôle a été celui d'instrument du pouvoir, le lieu où l'on conserve des informations stratégiques, mais il s'agit en général d'information stratégique de valeur à plus long terme. A l'inverse, certains centres de documentation, héritiers de longues années de collectes documentaires, se retrouvent à la tête d'ensembles documentaires à forte valeur patrimoniale, comme c'est le cas de la documentation de la Radio suisse romande, et se dotent des moyens d'exercer leur responsabilité à cet égard.

On peut élargir le propos en considérant que la prise en compte, à des degrés divers, de la valeur patrimoniale de certains ensembles documentaires par chacune des trois fonctions, archives, bibliothèque et documentation, est un des facteurs de convergence qui sont à l'œuvre depuis quelques dizaines d'années dans notre monde professionnel.

UNE MAISON COMMUNE, L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

La principale manifestation de la convergence entre les trois fonctions archives, bibliothèque et documentation est sans doute la prise de conscience d'une mission commune à toutes: la mise à la disposition d'informations structurées sous forme de documents à des publics multiples, ce qu'on peut résumer de façon

un peu triviale par le slogan: « le bon document à la bonne personne au bon moment ». Cette mission de service fonde l'unité et la cohérence de ce que nous appelons désormais « l'information documentaire ».

L'information documentaire est bien plus que le fourre-tout plus ou moins commode auquel on est parfois tenté de la réduire. L'information documentaire affirme l'existence de notre identité commune, au-delà de nos identités respectives d'archivistes, de bibliothécaires et de documentalistes; au-delà certes, mais non en dépit et moins encore en lieu et place de ces identités particulières.

Notre identité commune, l'information documentaire, loin de dissoudre nos identités propres d'archivistes, de bibliothécaires, de documentalistes, nous oblige au contraire à les affirmer davantage. Qu'on permette à un ancien archiviste du Conseil œcuménique des Eglises une référence biblique³: l'information documentaire est notre maison commune, et il y a plusieurs demeures dans cette maison-là.

Affirmer davantage nos identités propres au sein de l'information documentaire peut nous obliger à nous définir en des termes autres que ceux qui étaient jusque-là traditionnellement admis. C'est en ce sens que l'on s'est efforcé ci-dessus de définir nos fonctions respectives.

Pour établir nos identités particulières d'archiviste, bibliothécaire, documentaliste, nous devons nous définir en termes

plus cohérents avec nos professions, comme l'illustre le cas des archivistes. Un archiviste se définit de nos jours avant tout comme un *gestionnaire de l'information organique*⁴, pour reprendre les termes de nos collègues québécois Jean-Yves Rousseau et Carol Couture, parfois aussi comme un *spécialiste de la préservation du contexte des documents*. En revanche, un archiviste ne se définit plus, sinon de façon accessoire et facultative, comme historien érudit voire comme haut fonctionnaire au service du pouvoir en place.

FACTEURS ET SIGNES DE CONVERGENCES

Pour finir, nous pouvons examiner quatre facteurs de convergence entre archives, bibliothèque et documentation, dont certains sont aussi des signes de cette convergence.

L'évolution des documents mêmes que prennent en charge archivistes, bibliothécaires et documentalistes est l'un des facteurs de convergence les plus visibles. La vague déferlante des documents audiovisuels dans nos fonds et nos collections, rapidement suivie par une autre, plus puissante encore, celle des documents électroniques, nous a tous contraints à retourner à nos principes fondateurs et à revoir nos pratiques, à examiner les solutions mises en œuvre par chacun, à collaborer dans la délicate mission d'assurer la préservation et l'accessibilité de ces documents dans la durée.

La perspective d'avoir à traiter à l'avenir des documents qui auront pratiquement tous une forme digitale, qu'il s'agisse d'écrit, d'enregistrement sonore ou vidéo, de film ou de document multimédia, est un défi auquel les professionnels tentent maintenant de répondre ensemble.

Autre facteur de convergence, paradoxalement moins évidemment discernable que le précédent, nous disposons de plus en plus fréquemment les méthodes et les outils développés à l'origine par les autres. Nous sommes généralement peu attentifs à ce phénomène; tous les jours, pourtant, lorsqu'ils pratiquent l'indexation, les bibliothécaires et les archivistes utilisent des techniques qui conçues à l'origine par les documentalistes pour leur propre usage.

On observe le même phénomène quand une bibliothèque cantonale classe les

publications reçues au titre du dépôt légal par producteur, imprimeur ou éditeur, plutôt que par sujet. C'est recourir aux méthodes, fondées sur le principe de provenance, développées par les archivistes, et qui s'appliquent aisément à d'autres formes de patrimoine documentaire.

De même, l'avance prise il y a bien des années par les bibliothèques dans le domaine de la normalisation de la description documentaire avec l'adoption des règles de l'ISBD, a été un des facteurs déterminant dans la décision des archivistes de se doter eux aussi d'instruments de normalisation, tels que le format électronique MARC-AMC ou plus récemment l'ISAD(G).

A la fois facteur et signe de convergence, nous avons vu apparaître ces dernières années de plus en plus d'offres d'emploi demandant des personnes polyvalentes, qui puissent assumer parallèlement deux fonctions, par exemple gérer les archives et la bibliothèque, ou la documentation et les archives courantes. Dans certains cas, les employeurs recherchent même des personnes qui exercent les trois fonctions simultanément. Le développement

de la notion de *gestion globale de l'information* dans l'entreprise, apparue d'abord dans le secteur privé mais maintenant présente aussi dans le secteur public, devrait accélérer ce phénomène dans les prochaines années.

Le lecteur aura l'indulgence de ne pas considérer comme une simple manie de professeur le fait de conclure avec la question de la formation professionnelle. Dans ce domaine, la convergence entre archives, bibliothèques et documentation a été prise en compte en visant à l'établissement de formations communes polyvalentes. Les étapes principales en sont connues: adoption d'un plan d'études en bibliothéconomie, archivistique et documentation par l'École de Genève en 1990, adoption par les Associations professionnelles de Suisse d'un plan cadre de formation en 1995 et enfin reconnaissance de formations polyvalentes en information documentaire par la Confédération dans le cadre des HES en 1996.

Offrir une formation polyvalente en information documentaire, comme nous le vivons à Genève depuis 10 ans,

- c'est respecter l'identité propre des fonctions archives, bibliothèques et documentation en enseignant aux futurs spécialistes en information et en documentation leurs principes, leurs valeurs, leurs missions,
- c'est les initier aux méthodes et aux outils développés en archives, bibliothèques et documentation, et favoriser leur adaptation aux besoins des autres,
- c'est affirmer dans l'ensemble de l'enseignement notre mission commune de mettre l'information à la disposition de la communauté.

¹ Paul OTLET: *Traité de documentation: le livre sur le livre: théorie et pratique*, Liège, CLPCF, 1989 (réimpr. de l'éd. de Bruxelles, 1934)

² S'il n'est pas absent du monde des archives et de la documentation, le plaisir du document, ce plaisir sensible et sensuel du contact physique et intellectuel avec le document, tel le *Goût de l'archive* (Paris, Seuil, 1989) qu'exalte l'historienne Arlette Farge, n'y est donné aux utilisateurs que par surcroît

³ Jean 14:2.

⁴ L'expression complète est «gestion intégrée de l'information organique et consignée». Elle apparaît dans le chapitre consacré à «la place de l'archivistique dans la gestion de l'information» des *Fondements de la discipline archivistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994.

swiss
HAWE®

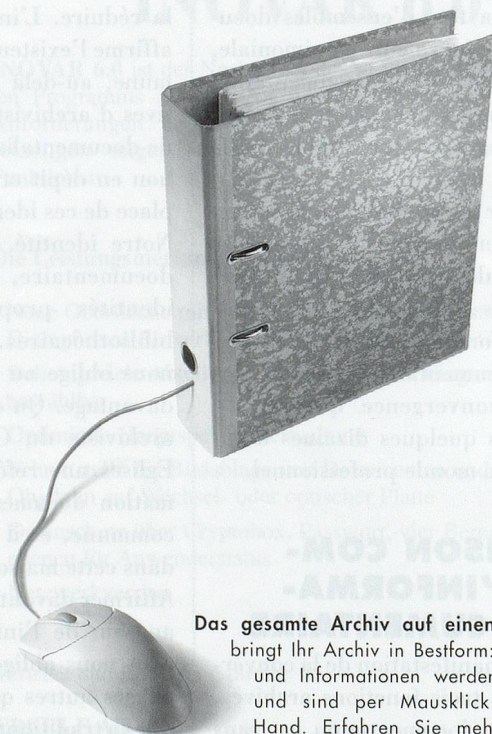
**SELBSTKLEBE-
FOLIEN**

**PELLICOLE
ADESIVE**

**PELLICULES
ADHÉSIVES**

**HAWE
Hugentobler AG**

Mezenerweg 9, Postfach, 3000 Bern 22
Telefon 031 335 77 77, Telefax 031 335 77 78



bundp

Das gesamte Archiv auf einen Klick. A+A bringt Ihr Archiv in Bestform: Papierberge und Informationen werden erschlossen und sind per Mausclick wieder zur Hand. Erfahren Sie mehr über zeit-

gemässes Archivieren und Dokumentenmanagement von A+A (Anadon-Allam) AG, 4624 Härkingen, Tel. 062 389 05 89, Fax 062 389 05 60, <http://www.aplusa.ch>, e-mail: info@aplusa.ch

A+A
A+A (Anadon-Allam) AG